



Montréal, le 26 octobre 2009

Réponse au Forum des citoyens âgés de Montréal

Le vieillissement de la population à l'échelle mondiale, incite tous les paliers gouvernementaux à prendre les mesures qui s'imposent pour s'adapter à cette réalité. Cette situation ne doit pas être perçue comme une problématique mais plutôt comme une opportunité de changer les façons de faire, de repenser la société d'aujourd'hui.

Les élus municipaux doivent être les premiers intervenants à porter les gestes nécessaires pour concrétiser ce changement. En 2009, Montréal compte plus de personnes âgées de 65 ans et plus, que de jeunes de moins de 15 ans. Nous devons agir dès maintenant! C'est dans cette optique que Vision Montréal répond aux demandes du Forum des citoyens âgés de Montréal.

1. Il faut, pour les grands secteurs de vie municipale, une politique intégrée touchant les âgés, particulièrement soucieuse de la condition des femmes, qui sont plus nombreuses, vivent plus longtemps, sont plus pauvres et plus isolées. Cette politique générale doit être développée en concertation avec des associations d'âgés-es, dont les tables de concertation des âgés-es et les communautés ethno-culturelles.

La source première de l'ignorance, de l'infantilisation et de l'isolement des âgés provient de cette croyance qui dit que, rendu à un certain âge, la contribution d'une personne âgée à la société devient obsolète, chose du passé. Cette croyance est fautive et doit changer.

Vision Montréal prend un engagement clair vis-à-vis cette réalité. À la suite de l'organisation d'un vaste chantier public, portant sur les pistes de solutions, notre parti proposera des partenariats constructifs au niveau local, régional, national et international.

Le cadre de ce vaste chantier public pourra se faire à partir du plan d'orientation *Viellir en restant actif*, publié par l'[Organisation mondiale de la Santé](#) (OMS). Ce plan d'orientation est un outil extraordinaire et un guide incontournable qui incite les villes à mettre sur pied et à échanger sur des projets ayant pour but de rendre l'environnement municipal plus convivial et sécuritaire pour les âgés.

Conséquemment, ce chantier proposera des pistes de solution concrètes dans les domaines suivants :

- la communication et l'information;
- les transports;
- les espaces extérieurs et bâtiments;
- le logement et les services de proximité;
- le respect et l'inclusion sociale;
- le soutien communautaire et la participation au tissu social.

Les solutions retenues pourront constituer le Plan d'action des âgés de la Ville de Montréal et feront l'objet d'adoption, d'implantation et de suivi de la part du conseil municipal et des arrondissements. Ce chantier et le Plan d'action qui en découlera, feront de Montréal une vraie ville Amie des Âgés-es.

2. Une représentation politique des aînés : une personne élue, du comité exécutif, doit être nommée comme première responsable du dossier aîné, au plan municipal, tant au niveau de la ville-centre que des arrondissements... La ville et les arrondissements doivent aussi mieux soutenir des structures permanentes afin de se coordonner avec les associations d'aînés-es, dont les tables de concertation régionale et locales, pour répondre plus efficacement aux besoins prioritaires des aînés-es.

Vision Montréal est d'accord avec la proposition du Forum. Effectivement, une personne membre du comité exécutif de la ville sera chargée de l'implantation et du suivi des solutions retenues lors du chantier des aînés. Aussi, avec la collaboration des différents intervenants, l'administration de Vision Montréal fera état des avancements, de l'implantation et des résultats du Plan d'action Aînés sur une base annuelle.

Voici ce que propose Vision Montréal afin d'établir la fondation d'une vraie collaboration entre la ville et tous ceux et celles qui œuvrent pour le bien être des aînés :

- un meilleur accès aux services de proximité (loisirs, culture, accompagnement, lieux de rencontre);
- des actions d'urgence (palliatifs) qui assureront un accompagnement avec une vision d'autonomie individuelle;
- des actions locales dans les arrondissements pour briser l'isolement social;
- organiser, dans les arrondissements et à la ville centre, des événements célébrant les aînés et leur contribution, en s'inspirant du Brunch des aînés de Ville-Marie.

3. Plus de logements disponibles accessibles et adaptés. La ville doit proposer un plan d'action et démontrer beaucoup plus de détermination à agir, afin de répondre en priorité aux besoins de logements accessibles et adaptés pour les 22 000 personnes seules, les familles et les aînés-es en attente.

En attendant les conclusions du chantier des aînés, Vision Montréal propose dès aujourd'hui, les actions suivantes en matière de logement :

- réaliser, de 2010-2015, la construction de 10 000 logements sociaux et abordables;
- la rénovation de 5 000 logements du stock existant;
- la création de logements sociaux avec un accompagnement communautaire;

4. Plus de transport adapté, pour les personnes en situation de santé précaire; de meilleures mesures de sécurité et d'accessibilité pour piétons et utilisateurs du transport en commun.

Vision Montréal s'engage à :

- instaurer un gel des tarifs de la STM en 2010, puis implanter une politique d'augmentation annuelle qui ne dépassera jamais l'augmentation du coût de la vie (IPC);
- offrir, dans tous les arrondissements, de nouveaux services de *Navettes Or*, en dehors des heures de pointe.
- se donner comme objectif d'augmenter de 10 % à 20 % les déplacements en transport en commun au cours des 4 prochaines années;
- aménager de 15 à 20 nouvelles voies réservées pour les autobus et les taxis d'ici la fin du premier mandat;
- réglementer de façon uniforme, dans tous les arrondissements, la vitesse de la circulation sur les mêmes types de rues résidentielles, avec un maximum autorisé de :
 - 50 km/h sur les grands axes;
 - 40 km/h sur les rues à fonctionnalité mixte;
 - 30 km/h dans les zones scolaires, les rues locales et les rues à caractère particulier.
- donner la priorité à l'apaisement de la circulation dans les arrondissements;

- rendre piétonnière, en concertation avec les milieux concernés, certaines rues du Vieux-Montréal, de même que la rue Sainte-Catherine, entre les rues Papineau et De Bleury, dans un premier temps, puis, d'ici la fin d'un premier mandat, jusqu'à la rue Atwater.

5. Une reconnaissance politique et financière des associations d'aînés-es, pour la concertation.

Vision Montréal comprend qu'aucune vision cohérente ne pourra être définie sans la participation entière de tous ses partenaires. Pour ce faire, la ville se doit d'aider ses partenaires au meilleur des ses capacités. À cet effet Vision Montréal s'engage à :

- augmenter le financement des organismes du milieu et des tables de quartiers dans les arrondissements;
- soutenir les programmes intergénérationnels au niveau des arrondissements, tel qu'il se fait dans Villieray (patrouilles d'accompagnement pour les personnes âgées par des jeunes).

Afin de nourrir d'avantage la réflexion sur les pistes de solutions en ce qui a trait aux citoyens aînés de la Ville de Montréal, voici d'autres pistes de solutions que notre parti envisage :

- accorder, dès la première année de notre mandat, 1 % soit 40 millions de dollars au Plan d'action en culture, pour créer des pôles culturels plus accessibles dans les quartiers;
- mettre en valeur les contributions des personnes âgées auprès de leur communauté en général et leur contribution au bien-être des autres personnes âgées (prix, soirées de reconnaissance);
- augmenter le nombre de sièges réservés pour les personnes âgées dans les autobus et de manière générale, dans le transport en commun;
- offrir un aller-retour gratuit pour des aînés pendant la semaine ou la fin de semaine;
- augmenter le temps des traversées aux feux verts pour les grandes intersections;
- plus de traverses piétonnières, surtout près des résidences de personnes âgées;
- créer des événements où des personnes âgées de différentes communautés peuvent échanger sur les différentes façons propres à leurs cultures de rester en forme mentalement et physiquement;
- créer des maisons intergénérationnelles ou bien des espaces de rencontre entre les générations;
- installer plus de bancs publics au centre-ville de Montréal, transformer les petits parcs de quartier en aires de repos, doter les grands parcs d'aires d'activités pour aînés;
- créer des soirées de lecture dans les bibliothèques de quartier;
- mettre sur pied des programmes de mentorat entre les personnes âgées et les jeunes.